



@unadfi



facebook.com/unadfi

SOMMAIRE

Phénomène sectaire

- p. 02 ■ Associations
- Psychologie sociale
- p. 04 ■ Pouvoirs publics étrangers

Groupes

- p. 05 ■ Anthroposophie
- p. 09 ■ FLDS
- p. 10 ■ Groupes divers
- Luz Del Mundo
- p. 11 ■ Mennonites
- p. 12 ■ Notre Dame Mère de la Lumière
- p. 13 ■ NXIVM
- Ogyen Kunzang Choling (OKC)
- p. 14 ■ Ramtha
- p. 15 ■ Rigpa
- Scientologie
- p. 16 ■ Témoins de Jéhovah
- p. 18 ■ Temple de Philadelphie
- p. 19 ■ The Family
- p. 20 ■ World Mission Society Church of God

Mouvances

- p. 21 ■ Mouvance catholique
- Mouvance évangélique
- p. 23 ■ Pratiques non conventionnelles à visée thérapeutique

Thèmes connexes

- p. 25 ■ Alimentation
- Laïcité
- p. 26 ■ Radicalisation
- Religion
- p. 27 ■ Théorie du complot
- p. 31 ■ Vaccination
- Yoga

■ ANTHROPOSOPHIE

L'origine ésotérique de l'agriculture biodynamique dévoilée ■ France

L'agriculture biodynamique est née de l'imaginaire de l'ancien théosophe Rudolf Steiner, fondateur de l'Anthroposophie...

>>> p. 07

■ OGYEN KUNZANG CHOLING (OKC)

La cour de cassation rend son verdict ■ Belgique

La cour de cassation a cassé l'arrêt de la cour d'appel de Bruxelles dans le dossier OKC¹. Se basant sur des fautes de procédure, la cour d'appel avait prononcé l'irrecevabilité des poursuites et la relaxe générale...

>>> p. 13

■ YOGA

Kundalini yoga : une mode dans le circuit de la mode ■ Internationale

Le yoga kundalini a trouvé un milieu propice à son développement : le monde de la mode. Présentée comme ancestrale, il semble davantage s'inscrire dans la nébuleuse « mystico-new age »...

>>> p. 32

Soutenir l'UNADFI

[cliquez-ici](#)

Elaborées par notre service de documentation, les « Actualités de l'Unadfi » sont essentiellement constituées de synthèses d'une sélection d'articles de presse, de résumés de documents divers, de notes de lecture d'ouvrages...

Toute reproduction ou diffusion des informations contenues dans le présent document doit faire l'objet d'une autorisation préalable de l'UNADFI : documentation@unadfi.org

Phénomène Sectaire

ASSOCIATIONS

ADFI Bordeaux ■ France

■ **L'ADFI Bordeaux a la tristesse de faire part du décès de Marie-Noëlle Dumas de la Roque qui a présidé cette association de 1996 à 2004.**

Confrontée à l'embrigadement d'un de ses proches qui avait rejoint un mouvement sectaire international, Marie-Noëlle s'était rapprochée de l'ADFI Bordeaux dont elle est devenue bénévole puis présidente. Disponible pour tous, elle savait écouter, conseiller, orienter les familles souvent angoissées. Sachant par son expérience

personnelle que les jeunes représentent une cible privilégiée pour les mouvements sectaires, elle a eu à cœur de développer les actions de sensibilisation particulièrement dans les établissements scolaires.

Membre du Conseil d'Administration de l'UNADFI, elle a participé activement à la vie du réseau des ADFI pendant ses années de présidence à Bordeaux.

L'UNADFI présente ses sincères condoléances à ses proches. ■

PSYCHOLOGIE SOCIALE

Les mouvements sectaires : des dangers cachés ■ Grande-Bretagne

■ **La presse ayant longuement abordé le procès de Keith Raniere, gourou de NXIVM, Alexandra Stein, spécialiste en psychologie sociale de l'extrémisme idéologique et ancienne membre des Davidiens, en a profité pour rappeler, dans un article de la BBC, les dangers des groupes sectaires.**

Alexandra Stein rappelle que, à l'exemple de NXIVM, les sectes avancent souvent masquées. NXIVM a en effet longtemps paru être un groupe de développement personnel inoffensif alors qu'à sa tête Keith Raniere exerçait une véritable emprise sur les adeptes, ayant conduit à des abus sexuels et des violences. Les premières plaintes déposées avaient été rejetées par les responsables du groupe qui avaient affirmé que les personnes agissaient

de manière volontaire. Pour Alexandra Stein, les adeptes qui déclarent agir de leur plein gré constituent un problème clé dans la poursuite des leaders de mouvements sectaires. Les membres et ex-membres ont aussi parfois peur de porter plainte du fait de la stigmatisation de leur appartenance à un groupe sectaire et des possibles représailles.

La spécialiste met en lumière l'absence, dans la plupart des pays, de loi pour lutter contre l'emprise et les manipulations psychologiques et l'absence d'une définition juridique de secte. Elle met cependant en avant l'exemple français et la loi About-Picard sur l'abus frauduleux d'état de faiblesse et rappelle que la Belgique et le Luxembourg ont légiféré dans le même sens. Au Royaume-Uni, une loi sur le contrôle coercitif

>>>

>>>

permet de criminaliser l'abus psychologique. Cette loi ne s'applique qu'aux relations intimes et familiales. Elle souhaiterait que cette loi s'applique au-delà de ce cadre pour pouvoir permettre aux autorités de prendre des mesures contre les sectes et leurs dirigeants. Elle regrette que ces exemples soient si peu nombreux.

Abordant la question du recrutement, Alexandra Stein présente les différentes formes que peut prendre un mouvement sectaire : religieux, développement personnel, groupes de thérapies... Le recrutement passe quasi systématiquement par

l'offre de quelque chose qui pourrait intéresser les personnes qui se trouvent dans une situation de vulnérabilité.

Face à ces mouvements sectaires et à leurs techniques, Alexandra Stein appelle à une prise de conscience du contrôle coercitif et pense qu'il faut donner aux gens des indices pour reconnaître, et donc éviter, les manipulations et l'emprise. Pour cela, elle défend le principe de la prévention dans les écoles et les universités. ■

(Source : BBC, 20.06.2019)

Toujours un peu plus dans l'ère du Verseau ■ États-Unis

■ Selon David Brooks, journaliste du *New York Times*, « Nous vivons un renouveau religieux » bien éloigné des religions traditionnelles. Parmi les croyances les plus répandues, l'astrologie, la sorcellerie et la méditation pleine conscience qui semble avoir tout envahi.

Un sondage réalisé en 2018 montre que 29% des Américains croient fermement en l'astrologie, elle serait même une discipline scientifique pour les plus jeunes. C'est plus que le nombre de membres des grandes églises protestantes. L'astrologie séduit car elle donnerait des indications sur la personnalité et sur les compatibilités entre les différents types de personne.

Autre mouvement spirituel en plein essor, la sorcellerie. Statistiquement, elle est la croyance qui connaît la plus forte croissance. En 1991, 8 000 américains s'identifiaient comme wiccans (adeptes d'une ancienne religion païenne) ; dix ans plus tard, ils étaient 134 000.

Ces croyances en plein essor ressemblent à

des tentatives désespérées pour résoudre les problèmes du quotidien de nos contemporains :

- Elles répondent au besoin spirituel de ceux qui se considèrent laïcs et qui s'opposent aux religions traditionnelles assimilées aux structures de pouvoir existantes.
- Elles répondent au besoin d'échapper au rythme effréné de la vie imposée par la technologie.
- Elles viennent depuis les années 1960 adoucir une période de transition et de désillusion.
- Elles donnent une identité à ceux qui, rejetant les modèles traditionnels, ont l'impression de n'appartenir à aucune communauté.

Ces spiritualités émergentes sont syncrétiques et donnent l'impression de ne pas enfermer dans des traditions, de ne pas s'attacher à une doctrine, de ne pas être dirigées par un leader ou encore de ne pas imposer de règles ni de lois. ■

(Source : New York Times, 10.06.2019)

POUVOIRS PUBLICS ÉTRANGERS

Une université catholique organise des cours d'été sur les sectes ■ Espagne

■ **L'École Nationale de Police et l'Université Catholique d'Avila (UCAV) vont proposer des cours d'été sur la sécurité publique et la défense nationale dans le cadre des études de police.**

L'un de ces cours porte sur les sectes en Espagne. Dispensés par Luis Santamaria et Vicente Jara, deux membres de la Red Iberoamericana de Estudio de las Sectas (RIES), ils sont destinés aux étudiants de

l'université mais aussi à tous les membres des forces de l'ordre ou à tout autre professionnel intéressé par le sujet. Les formateurs expliqueront ce qu'est le phénomène sectaire et le situeront dans le contexte sociologique espagnol actuel. Ils analyseront les méthodes de recrutement des groupes sectaires et aborderont les sectes ésotériques, les pseudo-thérapies et le phénomène new age. ■

(Source : Ries, 12.06.2019)

À voir

Emprise et abus spirituel, Jean-Claude et Anne-Maire Duret, KTO, 52', 2018

***Emprise et abus spirituel*, documentaire réalisé par Jean-Claude et Anne-Marie Duret, coproduit par KTO, a été présenté le 12 juin 2019 au siège de la Conférence des évêques de France.**

Victimes d'abus spirituel, les auteurs ont voulu décrypter et expliquer les mécanismes de manipulation mentale afin d'informer et d'éviter au grand public de se laisser piéger par des personnalités qui « détournent à leur profit la quête de Dieu ».

Elle, en quête spirituelle, lui, cherchant à donner un sens aux événements qui lui arrivaient, ils se sont égarés de nombreuses années dans la nébuleuse des nouvelles religiosités.

Le groupe dont ils ont été membres n'est pas cité, mais c'est là qu'ils se sont rencontrés et mariés en 1995. Avec une promesse de croissance spirituelle, les premières années se sont passées sous le signe de la « fraternité », mais au fil du temps et de leur progression hiérarchique, la pression s'est faite plus forte pour les inciter à acquérir de nouveaux modules de connaissance car ils n'étaient jamais assez bons aux yeux des dirigeants. Mais Anne-Marie a réalisé que son niveau de connaissance ne s'est pas accru comme promis. Déçue, elle s'est rapprochée de l'Église catholique et a quitté la secte trois ans avant Jean-Claude. Bien qu'ils n'aient pas été enfermés, il leur a été difficile de sortir à cause de menaces verbales. On leur disait qu'ils ne seraient plus rien s'ils quittaient le groupe. Pire, qu'ils trahiraient Dieu. En outre, malgré les reproches constants dont il était l'objet dans le groupe, il a été difficile à Jean-Claude d'accepter de balayer dix ans de sa vie. A plusieurs reprises, il aurait pu partir, mais, dit-il, « on justifie les choses et peu-à-peu, on anesthésie sa conscience ».

Portant un regard sans concession sur leur trajectoire, ils reconnaissent porter une part de responsabilité : « nous avons tous un ego qui a envie de réussir, d'exister, et qui est flatté en permanence. Par-là, on entretient le système ».

(Sources : KTO 18.05.2019 & La Croix, 12.06.2019)

À lire

juin 2019 - Trimestre

Bulles

Unadfi

*Le bien-être,
à quel prix ?*

N°142

La revue trimestrielle de l'UNADFI

**ACHETER LE
BULLES N° 142
(CLIQUEZ ICI)**

Le bien-être, à quel prix ? BulleS n°142, juin 2019

Sommaire

- Éditorial
- Le diktat du bien-être
- La Casa de Dom Inácio de Loyola (Jean de Dieu) – Que sait-on de ?
- Désarroi et impuissance des proches – Témoignage
- Les aspects émotionnels du recrutement et de l'implication dans un groupe
- Revue de presse
- À signaler

ANTHROPOSOPHIE

Une ancienne praticienne du CHU d'Angers fait ouvertement référence à l'anthroposophie ■ France

■ Suite à l'enquête d'Olivier Hertel sur la médecine anthroposophique, publiée dans *Sciences et Avenir*¹, le journal *Ouest France* revient plus en détails sur le cas d'une ancienne coordinatrice du centre d'IVG du CHU d'Angers qui a donné, fin février 2019, une conférence dont le thème, « sortir de la toute-puissance médicale, soutenir les forces de vie » a fait grincer des dents plusieurs professionnels de santé.

Faisant la promotion des médecines non-conventionnelles, l'ex-praticienne du CHU a abordé des sujets liés à la Médecine anthroposophique. Selon le journal, elle a « tenté de faire partager son intérêt pour les planètes, ou son attention particulière pour les prescriptions à base de métaux ». Face à ce discours irrationnel, la communauté médicale s'inquiète. Ainsi, un ancien responsable d'institut de recherche médicale, qui a souhaité garder l'anonymat, a déclaré : « derrière ces groupes qui ont fait de l'irrationnel leur fonds de commerce, il y a toujours des victimes ». De son côté, le Conseil de l'ordre appelle à la prudence. Le président de la section du Maine-et-Loire explique qu'il convient d'être très prudent quant à l'utilisation de métaux en médecine car des intoxications graves peuvent survenir. Le vice

doyen de la faculté de santé d'Angers, évoque « la nécessité de faire de la prévention sur ces pratiques potentiellement dangereuses pour nos concitoyens ».

Membre du personnel de l'hôpital pendant sept ans, elle a démissionné en décembre 2018, mais a gardé deux vacations à l'hôpital. Le CHU précise que durant tout son exercice, elle n'a jamais mis en avant ses convictions. Depuis sa démission, elle exerce dans un cabinet libéral aux côtés d'un médecin anthroposophe qui a récemment écopé de deux mois de suspension d'exercice de la médecine pour avoir fourni un certificat de complaisance à des parents qui refusaient de faire vacciner leur fils de deux ans². ■

(Source : *Ouest France*, 04.06.2019)

1. *Sciences et Avenir*, mai 2019.

Lire sur le site de l'Unadfi :

- *Médecine douce écoulée « en douce » ?* : <https://www.unadfi.org/groupes-et-mouvances/medecine-douce-ecoulee-en-douce/>

- *Les fondements ésotériques des soins contre le cancer en médecine anthroposophique* : <https://www.unadfi.org/groupes-et-mouvances/les-fondements-esoteriques-des-soins-contre-le-cancer-en-medecine-anthroposophique/>

2. Lire sur le site de l'Unadfi : *Un médecin d'Angers suspendu pour non-vaccination* : <https://www.unadfi.org/non-classe/un-medecin-dangers-suspendu-pour-non->

Un youtubeur anthroposophe ■ France

■ Connus sur internet sous le pseudonyme de « Charles spiritualité », Charles Le Goff aura fait un passage éclair, en 2019, au sein de l'école Steiner de Verrières-le-Buisson (Essonne). Professeur des écoles, devenu anthroposophe

en 2017, il est recruté en septembre 2018 par l'institution privée sous contrat. Il professe sur le Web des théories ésotériques et racistes qui ont poussé l'établissement à mettre un terme à son contrat.

>>>

>>>

En effet, « mêlant ésotérisme, techniques d'auto-guérison, références à Rudolf Steiner ou à Peter Deunov, les vidéos de « Charles spiritualité » peuvent être sujettes à controverses, surtout lorsqu'il y développe des concepts issus de la morphopsychologie, aux relents racistes. Selon lui, le nez africain, « sous influence terrestre » « évoque la chaleur et la bonne humeur » et caractérise des personnes « spontanées et primaires », tandis que le nez arabe ou juif, plutôt lunaire, similaire à celui des enfants, caractériserait les personnes naïves. Enfin, le nez pointu, « mercurien », identifierait les personnalités intellectuelles.

Rudolf Steiner, le fondateur de l'Anthroposophie et de la pédagogie Steiner, affirmait, pour sa part, que « les groupes raciaux représentent des stades différents de l'évolution spirituelle ». Selon une interview de l'ex-anthroposophe Grégoire Perra, publiée dans le journal *Le Point* de mai 2019, bien que se défendant de propager les théories de leur fondateur, les Ecoles Steiner, les transmettraient de façon insidieuse. Dans un droit de réponse

diffusé dans ce même média, la Fédération Pédagogie Steiner Waldorf se contredit. Elle assure que les concepts développés par Rudolf Steiner « ne sont pas incompatibles avec les connaissances scientifiques modernes » mais considère que « Les idées de réincarnation ou de corps subtils peuvent être débattues du point de vue scientifique ou philosophique, et n'ont pas à être considérées comme des hérésies. »

Grégoire Perra, auteur d'un blog d'information sur l'Anthroposophie, est attaqué en justice par l'un des professeurs de l'école de Verrière le Buisson pour avoir dénoncé une collusion entre l'école et une structure anthroposophe. Il est aussi attaqué par la Fédération des écoles Steiner. Ces deux procès ainsi que celui intenté à G. Perra par l'Association des médecins anthroposophes ont eu le 9 juillet 2019. Le verdict sera rendu le 1^{er} octobre 2019. ■

(Source : *Le Point*, 27.06.2019)

L'origine ésotérique de l'agriculture biodynamique dévoilée ■ France

■ **L'agriculture biodynamique¹ est née de l'imaginaire de l'ancien théosophe Rudolf Steiner, fondateur de l'Anthroposophie. Les bases en ont été établies lors d'une série de conférences données du 7 au 16 juin 1924. Longtemps réservé au cercle des initiés, le « cours aux agriculteurs » fut publié en 1963.**

Rudolph Steiner fonde sa vision de l'agriculture sur un constat personnel : la population européenne aurait été privée de sa spiritualité en raison d'une agriculture trop moderne dénaturant son alimentation.

Reposant sur un ensemble de croyances et de pratiques ésotériques, l'agriculture biodynamique

ne peut revendiquer aucun fondement scientifique. Même si certains viticulteurs biodynamiques affirment le contraire, ils ne peuvent ignorer l'origine anthroposophique des préparations qu'ils utilisent, tous les cours de biodynamie étant dispensés par des anthroposophes. Les traités d'agriculture biodynamique donnent une grande importance aux planètes, mais on est loin de l'influence lunaire sur la végétation. Il s'agit ici de s'adjoindre la puissance des planètes issues des quatre réincarnations de l'univers ayant déjà eu lieu (trois devraient encore suivre), contre les forces du mal. Les huit préparations nécessaires aux cultures prennent en compte ces effets imaginés par Rudolf Steiner. Pour ce dernier, la science et la

>>>

>>>

technologie étant des œuvres des forces du mal, incarnées par Lucifer et Ahriman, il est impératif de s'y opposer pour accéder à la spiritualité, c'est pourquoi l'agriculture biodynamique a peu recours à la mécanisation. Cette vision s'applique à toutes les activités humaines (médecine, éducation, économie...).

Grégoire Perra reproche aux anthroposophes de cacher cette part ésotérique de l'agriculture biodynamique. Les propriétaires de grands crus, à l'image de Bernard Arnaud, ne sont probablement pas informés que passer en biodynamie servira avant tout à résister « aux forces maléfiques ahrimaniennes » et à « respirualiser » l'humanité.

Mais ces théories ont su séduire, notamment dans les milieux écologistes, et les anthroposophes peuvent s'appuyer sur de nombreux soutiens connus pour répandre leurs conceptions ésotériques, tels qu'Antoine Waechter, Pierre Rabhi, Jean-Marie Pelt (récemment disparu) ou Edgar Morin.

L'agriculture n'est pas le seul champ où les théories astrales et magiques de l'Anthroposophie sont utilisées. Ainsi chez Weleda, les pratiques

occultistes font partie intégrante de la préparation des produits cosmétiques. De la cueillette des ingrédients végétaux, réalisée en fonction des astres, à la dynamisation des produits mélangés en formant un « 8 » afin d'équilibrer les forces du bien et du mal. Cette technique de dynamisation est aussi l'une des bases de l'agriculture biodynamique.

Mais les influences astrales ne s'arrêtent pas là. Rudolf Steiner « enseignait que les substances alimentaires ont une influence énorme sur notre psyché ». Ainsi la tomate, parce qu'elle est asociale et la pomme de terre parce qu'elle rend matérialiste, sont à proscrire. La viande est déconseillée car elle « interfère dans les perceptions spirituelles ». L'alcool et le thé sont aussi contre-indiqués. Dans l'imaginaire anthroposophe, le risque d'être possédé par Ahriman et Lucifer est omniprésent. ■

(Source : Agriculture et environnement, 27.06.2019)

1. Le mot a pour racine « bio », la vie, et « dynamique, de « dynamis » qui désigne « dans la cosmogologie de Steiner une race de dieux du cosmos ». Haut placés dans la hiérarchie divine, les dynamis « s'occupent des forces formatrices de l'univers ».

Pour lire l'article d'Agriculture et environnement dans son entier : <https://www.agriculture-environnement.fr/2019/06/27/face-cachee-agriculture-biodynamique-rudolf-steiner>

Le point sur la vaccination dans les Écoles Steiner ■ États Unis

■ **L'épidémie de rougeole sévissant aux États-Unis a amené les médecins à alerter les communautés sous-vaccinées. C'est ainsi que les 27 écoles Steiner de Californie qui ont dévoilé un taux de vaccination très faible par rapport à la moyenne nationale, ont attiré l'attention des autorités locales.**

Depuis une épidémie survenue il y a quelques années, l'État de Californie s'est doté d'une législation stricte en matière de vaccination. Seuls les enfants vaccinés sont autorisés à intégrer la crèche ou l'école à l'exception de ceux qui sont

exemptés pour raisons médicales. En 2018, 4000 exemptions ont été accordées, et les écoles Steiner ont le taux d'exemptions médicales le plus élevé de l'État. Afin de mieux encadrer leur émission, un projet de loi prévoit que les demandes soient examinées par un conseil d'État avant d'être accordées.

Initiées par Rudolf Steiner, les écoles Waldorf partagent ses convictions anti-vaccination, même si Beverly Amico, la représentante de l'Association pour la promotion des Écoles Waldorf d'Amérique du Nord, affirme que les écoles n'influencent pas

>>>

>>>

le choix des parents. Selon elle, ce sont des parents en recherche d'alternatives en matière d'éducation et de santé qui, venant vers les écoles Steiner font grossir les rangs des anti-vaccinations. Tous les parents d'enfants scolarisés en école Steiner s'opposant à la vaccination déclarent se méfier des médecins, des scientifiques, des laboratoires pharmaceutiques et du gouvernement.

La communauté médicale s'inquiète de cette tendance car elle fait courir de gros risques au reste de la population. Aveugles aux effets dramatiques de certaines maladies, les parents doutent de la nécessité des vaccins. Pour Russin, un membre de Vaccinate California, les membres « des mouvements anti-vaccination modernes sont en grande partie blancs, éduqués et privilégiés ».

Ed Day, un élu du Comté de Rockland (état de New York) ayant enregistré 266 cas de rougeole en neuf mois, est très critique envers les opposants à la vaccination et en particulier envers les parents de l'École Steiner de Green Meadow. Pour lui, c'est une « menace sérieuse pour la santé publique. »

Interrogés par la presse, certains parents de l'école « insistent sur le fait que la recherche était dépassée ou insuffisamment rigoureuse pour dissiper leurs

souçons ». Ils ajoutent que leur scepticisme à l'égard des vaccins « n'est pas enraciné dans l'ignorance, mais dans leurs propres recherches ».

Green Meadow a récemment attiré l'attention après avoir fait annuler en justice une décision du comté de Rockland visant à interdire aux enfants non vaccinés de fréquenter l'école. Ils avaient pour argument d'avoir « le droit à une exemption religieuse ».

L'une des opposantes, mère d'un élève de quatre ans, soutient que ses convictions spirituelles ne la quittent jamais et que suite à la collecte d'informations sur les dangers de la vaccination, elle a préféré « permettre à son fils de consolider par lui-même le système immunitaire que Dieu lui a donné ».

Une autre, dont les enfants ne sont pas scolarisés à Green Meadow, explique que ses convictions l'empêchent de vacciner ses enfants. De confession bouddhiste, elle déclare « qu'on lui a appris à vivre dans le présent » et qu'en « ce moment ses enfants ne sont pas malades ». ■

(Sources : [The Guardian](#), 28.05.2019 & [The new York Time](#), 13.06.2019)

■ FLDS

La vie brisée du fils du gourou Warren Jeff ■ États Unis

■ Roy Jeff, l'un des enfants¹ du gourou polygame Warren Jeff, s'est donné la mort fin mai 2019. Il était âgé de 26 ans seulement.

Il a été le premier des enfants de Warren Jeff à témoigner publiquement des agissements de son père et de la grande souffrance en ayant résulté pour lui. Sorti du groupe en 2014, il avait depuis partagé son expérience dans de nombreux médias et aidé plusieurs ex-adeptes, dont sa propre sœur Rachel qui avait quitté le groupe et publié un livre pour témoigner des maltraitances infligées par son père.

Roy Jeff, né en 1992, est le fils de Gloria Barlow, la troisième femme de Warren Jeff, restée fidèle à son mari depuis son emprisonnement à vie pour abus sexuels. Roy était âgé de trois ans lorsqu'il fut molesté par son père pour la première fois, avant de devoir subir des attouchements. À quatorze ans, il fut séparé de sa mère et séquestré par son père dans un ranch du Wyoming. Il fut contraint de confesser dans des lettres avoir été attiré par certaines de ses belles-mères, à peine plus âgées que lui. Par la suite, il fut envoyé travailler dans des entreprises liées à la FLDS, au Colorado et au Kansas.

>>>

>>>

Quoi qu'il fasse, il n'a jamais trouvé grâce aux yeux de son père. Selon sa sœur Rachel, « Père ne l'aimait pas, il le savait. [...] On nous a tous dit que Roy était un mauvais garçon ». Aussi en 2014, à 19 ans seulement, il décida de quitter le groupe tout en ayant conscience que sa famille proche lui tournerait le dos.

Ses interviews furent pour lui l'occasion de confier son mal être. Reconnaisant que les souvenirs d'abus

continuaient de l'affecter, il déclarait : « Si je réfléchis trop fort, que je pense à tout ce qui s'est passé, ça me démolit ». ■

(Source : [The Salt Lake Tribe](#), 02.06.2019)

1. Leur nombre est estimé entre 50 et 70.

Lire sur le site de l'Unadfi, *Ex adepte de la FLDS, le fils de Warren Jeffs témoigne* : <https://www.unadfi.org/groupes-et-mouvances/ex-adepte-de-la-flds-le-fils-de-warren-jeffs-temoigne/>

GROUPES DIVERS

Reprise du procès de Jean-François Labrie ■ Canada

■ **Débuté en octobre 2017, le procès du révérend et guérisseur de l'Église spirituelle Inter-foi de North Hatley (Québec) pour pratique illégale de la médecine a repris début juin. En décembre 2018, la Cour suprême du Canada avait rejeté la demande d'arrêt des procédures¹.**

Le révérend est accusé par le Collège des médecins de pratique illégale de la médecine, d'avoir émis des diagnostics et d'avoir prescrit des traitements. Pour étayer sa défense, il a effectué, dans la salle d'audience, une démonstration spirituelle de ses rituels avec apposition des mains, prières et utilisation d'eau bénite, de la terre sainte de Jérusalem et d'huile sainte. Il appelle ces rituels « la rédemption

de l'âme ». Jean-François Labrie refuse le titre de guérisseur et déclare que « seul Dieu peut engendrer un processus aussi miraculeux qu'une guérison ». Son avocat a rappelé qu'il exerçait des soins spirituels bénévolement.

Après les plaidoiries des deux parties, le juge de la cour du Québec a mis le jugement en délibéré. Il rendra sa décision le 9 août 2019. ■

(Sources : [Radio-Canada](#), 03.06.2019 & [La Tribune](#), 05.06.2019 & 06.06.2019)

1. Lire sur le site de l'UNADFI, *Nouveau revers pour Jean-François Labrie* : <https://www.unadfi.org/groupes-et-mouvances/nouveau-revers-pour-jean-francois-labrie/>

LUZ DEL MUNDO

Le leader de la secte La Luz del Mundo arrêté à Los Angeles ■ Mexique

■ **Naason Joaquin Garcia, leader de la Luz del Mundo, a été arrêté le 4 juin 2019 à Los Angeles. Il est accusé de viol sur mineurs et de 25 autres chefs d'accusation.**

Naason Joaquin Garcia est le dirigeant d'une des plus grandes églises évangéliques du Mexique. Il est accusé de 26 crimes dont la diffusion d'images pédopornographiques, d'abus sexuels sur mineurs,

de trafic et de traite d'êtres humains. Deux autres membres de l'Église sont également accusés d'abus sexuels et un troisième est recherché par la police. Naason Joaquin Garcia et ses co-accusés ont l'intention de plaider non coupable. La caution pour le leader de la secte est de 50 millions de dollars.

La Luz del Mundo se présente comme une église chrétienne primitiviste. Elle a une interprétation

>>>

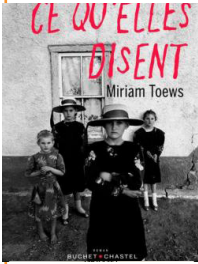
>>>

stricte de la Bible. Elle est présente dans plus de 50 pays dans le monde et regrouperait 5 millions de paroissiens d'après son site internet. Même si le nombre de paroissiens a considérablement augmenté grâce à la promotion du groupe sur les réseaux sociaux, les experts estiment que ce chiffre est sûrement supérieur à la réalité. Naason Joaquin Garcia qui se fait appeler « Aaron », est le président international du groupe depuis 2014. Il a repris la présidence après le décès de son père Samuel Joaquin Flores qui a dirigé l'Eglise pendant 50 ans.

Le groupe a toujours été très proche du pouvoir politique. Dans les années 1980, la congrégation a soutenu le Parti institutionnel révolutionnaire (PRI) au pouvoir dans l'état mexicain de Jalisco. Le groupe a ensuite soutenu le Parti conservateur de l'action nationale (PAN) qui a gagné les élections locales en 1995. Entre 2000 et 2018, le groupe a continué de soutenir le PRI et le PAN. ■

(Sources : BBC, 05.06.2019 & Los Angeles Times, 05.06.2019 & RFI, 05.06.2019 & Los Angeles Times, 16.06.2019)

Mennonites / À lire



TOEWS, Miriam, *Ce qu'elles disent*, Buchet-Castel, 2019

Dernier roman de l'auteure canadienne Miriam Toews, dont la trame est construite autour d'une série de viols, *Ce qu'elles disent* évoque le sort des femmes au sein d'une communauté mennonite. L'auteure, élevée au sein d'un groupe mennonite, s'est inspirée d'une affaire sordide qui s'est déroulée dans les années 2000 en Bolivie.

Il a fallu quatre ans pour que les femmes victimes de viols soient enfin crues et que cesse leur calvaire. De 2005 à 2009, plusieurs d'entre elles ont eu énormément de difficultés à être reconnues comme victimes par les autres membres du groupe. En effet, droguées et violées durant leur sommeil, elles n'avaient aucun souvenir à leur réveil, seuls restaient des meurtrissures, des traces de sang, des bouts de cordes autour de leurs poignets. Finalement, ce sont deux hommes pris sur le fait qui permettront l'arrestation de sept autres. L'enquête révélera que les hommes endormaient leurs victimes avec un spray anesthésiant conçu par le vétérinaire d'une communauté voisine. Le nombre des victimes se monterait à 130, selon les pièces déposées en justice. Les violeurs ont écopé de 25 ans de prison tandis que le vétérinaire a été condamné à une peine de douze ans.

Mais les viols ne sont pas le sujet central du roman de Miriam Toews. Elle a préféré raconter comment des femmes ont profité d'une absence des hommes durant 48 heures pour se réunir et débattre du choix de s'affranchir de la communauté ou d'y rester. Dans leurs discussions, elles ont dû prendre en compte le fait qu'elles parlaient un dialecte qui leur est propre et qu'elles étaient totalement illettrées. Ce livre est également une réflexion pertinente sur le fanatisme religieux, le sexisme, la solidarité féminine.

Edité en France par Buchet-Castel, ce roman est unanimement reconnu par la critique et a déjà été finaliste de plusieurs prix littéraires prestigieux.

(Sources : La Presse, 17.06.2019 & Vice, 29.10.2013)

NOTRE DAME MÈRE DE LA LUMIÈRE

Deux ans de prison requis contre le leader du groupe ■ France

■ **Le parquet de Caen a requis deux ans de prison « éventuellement avec sursis » assortis d'une mise à l'épreuve et 15 000 euros d'amende à l'encontre d'Alberto Maalouf, le dirigeant de l'association chrétienne Notre Dame Mère de la lumière. Il comparait devant le tribunal correctionnel pour « abus de faiblesse et sujétion psychologique envers 19 personnes ».**

Fondé en 2008, le groupe d'inspiration charismatique, d'abord en lien avec l'aumônerie de l'université de Caen avant d'en être exclu, organisait des veillées de prières et des maraudes au profit des sans-abris.

Charismatique, Alberto Maalouf, médecin au CHU de Caen, fédérait près de 300 personnes autour de lui. Un groupe de fidèles décida de créer une « communauté nouvelle », dont les membres prononcèrent des vœux et s'installèrent dans deux maisons, une pour les femmes, l'autre pour les hommes, dans le but de vivre de façon ascétique à l'image des premiers apôtres.

Mais dès 2011 la cellule chargée des dérives sectaires au sein de l'épiscopat de Caen est alertée par d'anciens membres. L'un d'eux a fondé aux côtés d'un psychologue, Benoît Lechevalier, l'association Toscin dont l'objet est d'aider les « autorités publiques et ecclésiales sur la question des dérives sectaires ». En 2015, l'ADFI Normandie reçoit de nouvelles plaintes et, accompagnée de Toscin, alerte la Miviludes qui saisira le procureur de Caen. En 2016, au terme d'une enquête canonique, l'évêque de Bayeux, Mgr Jean-Claude Boulanger, retire la lettre de mission qu'il avait confiée au groupe en 2012. Citée durant l'audience, sa déposition à la police n'est pas tendre envers Alberto Maalouf qu'il qualifie de « pervers narcissique » ayant une « emprise sur les membres de sa communauté ».

Sur les 19 personnes considérées comme victimes, neuf ont récusé les expertises psychiatriques qui pointaient des « personnalités facilement influençables », et sont restées fidèles à Alberto Maalouf, estimant qu'il est victime d'un complot d'un ancien membre blessé dans son amour propre. Pour elles leur implication dans la communauté, allant jusqu'au vœu de chasteté, découle d'un « choix personnel » et non de l'influence de leur leader.

Mais d'autres dénoncent un culte de la personnalité de celui que seul son « noyau consacré » pouvait approcher et des pressions constantes au sein du groupe. Pour intensifier son emprise, il aurait imposé des « prières des frères » au cours desquelles les adeptes subissaient des humiliations publiques. Il aurait également consulté les dossiers médicaux de certains de ses fidèles passés par le CHU de Caen, afin d'avoir un moyen de pression supplémentaire sur eux. Culpabilisation, « obsession de pureté », qui a poussé des adeptes à rompre tout lien avec leur famille jugée impure, sont fréquentes au sein de la communauté. Selon une ex-adepte « si on émettait un doute ou une contradiction, on nous répondait que c'était une manifestation du diable ». D'autres se sont plaints d'avoir subi des intimidations à leur sortie du groupe.

Me Bosselut, l'avocat de deux victimes et de l'Unadfi, partie civile, estime que « sous des dehors fréquentables, on trouve tous les signes de l'emprise sectaire avec perte d'identité progressive.

Si Alberto Maalouf, placé sous contrôle judiciaire depuis juin 2018, n'a plus le droit d'avoir de contacts avec sa communauté, celle-ci poursuit ses activités.

Le délibéré sera rendu le 11 juillet 2019. ■

(Sources : Actu.fr, 21.05.2019, Le Parisien 21.05.2019, Ouest France 22.05.2019 La Croix, 24.05.2019 & Tendances Ouest 27.05.2019)

Keith Raniere reconnu coupable ■ États-Unis

■ **Gourou et fondateur de NXIVM et de DOS, Keith Raniere a été reconnu coupable par le tribunal fédéral de Brooklyn de l'ensemble des chefs d'accusation retenus à son encontre. Sa peine devrait être connue le 25 septembre prochain.**

Keith Raniere est condamné pour les chefs d'accusation suivants : extorsion, fraude, travail forcé, trafic sexuel, menaces, association de malfaiteurs ainsi que corruption de mineurs.

Lors du procès, des membres du groupe ont témoigné avoir subi des pressions pour avoir des relations sexuelles avec le gourou.

Le procureur Richard Donoghue a déclaré que Raniere qui se présentait comme un génie était en fait un manipulateur, un escroc et « le patron d'une organisation sectaire impliquée dans le trafic sexuel, la pornographie infantine, l'extorsion, l'avortement forcé, le marquage, la dégradation et l'humiliation. » Il a poursuivi en expliquant que les crimes commis par Raniere avaient détruit des familles, des carrières, des patrimoines et des vies.

La défense a tenté de faire la distinction entre moralité et légalité : pour son avocat, Marc Agnifilo, les

mœurs de Raniere pouvaient paraître douteuses pour les membres du jury, cela ne faisait pas de lui un criminel. Après l'annonce du jugement son avocat a annoncé l'intention de son client de faire appel. Keith Raniere pourrait être condamné à la réclusion criminelle à perpétuité. Son avocat s'est excusé devant l'une des victimes présumées du leader.

Pour rappel dans cette affaire, les cinq autres prévenus ont plaidé coupable et évité le procès.

Pour Rick Ross, directeur du Cult Education Institute, il existerait des groupes dissidents de NXIVM qui se rassembleraient pour perpétuer la doctrine de Keith Raniere. Cependant faute de leader et de moyens financiers, ces groupes n'arriveraient pas à prospérer. Une éventuelle condamnation à perpétuité pourrait même sceller la fin du groupe de développement personnel NXIVM. Ce dernier avait déjà cessé l'ensemble de ses activités l'année dernière. ■

(Sources : CNN, 19.06.2019 & LCI,19.06.2019 & Timesunion, 22.06.2019)

Lire l'ensemble des articles sur NXIVM sur le site de l'UNADFI : <https://www.unadfi.org/mot-clef/nxivm/>

OGYEN KUNZANG CHOLING (OKC)

La cour de cassation rend son verdict ■ Belgique

■ **La cour de cassation a cassé l'arrêt de la cour d'appel de Bruxelles qui avait retenu plusieurs fautes de procédure dans le dossier OKC¹. Se basant sur ces fautes, la cour d'appel avait prononcé l'irrecevabilité des poursuites et la relaxe générale.**

Pour la cour de cassation les délais de prescription ont été mal calculés et s'il y a eu des fautes de procé-

dure, elles n'entraînent pas la nullité des poursuites. En première instance le tribunal correctionnel avait condamné la plupart des dirigeants d'OKC, dont le leader Robert Spatz. Pour rappel, ils étaient entre autres poursuivis pour des faits d'escroquerie, prise d'otages d'enfants, abus sexuels, infraction à la législation du travail et blanchiment d'argent.

Les juges de la cour d'appel avaient considéré que

>>>

>>>

l'expert financier avait « outrepassé les limites de la saisine et fait preuve de partialité ». La cour de cassation a considéré que malgré les fautes de l'expert, il ne pouvait en découler une nullité des poursuites. Elle tranche notamment du fait que les considérations concernant l'expertise financière sont sans objet au regard des crimes relevant des mœurs.

Le procès devrait reprendre devant la cour d'appel de Liège. ■

(Source : lavenir.net, 13.06.2019)

1. Lire sur le site de l'UNADFI, *Les poursuites déclarées irrecevables* : <https://www.unadfi.org/groupes-et-mouvances/les-poursuites-declarees-irrecevables/>

Lire sur le site de l'UNADFI, l'ensemble des articles sur OKC : <https://www.unadfi.org/mot-clef/okc-ogyen-kunzang-choling/>

RAMTHA

Une alliance pas si étrange qu'il n'y paraît ■ États-Unis

■ Depuis son lancement, il y a deux ans par un internaute anonyme, le mouvement pro Trump Q Anon¹ rallie de plus en plus de sympathisants à sa cause. La dernière en date est JZ Knight la gourelle de la secte new age Ramtha. Depuis février 2019, elle a invité trois des principaux promoteurs de Q Anon dans la vaste propriété de son groupe située dans l'État de Washington. Connue pour ses discours antisémites et racistes, JZ Knight suivie par des milliers d'adeptes à travers le monde, affirme canaliser l'esprit de Ramtha, un guerrier âgé de 35 000 ans qui aurait mené une guerre contre l'Atlantide.

Pour ses critiques, JZ Knight ne serait qu'une imposteure. Elle ne ferait que changer de voix lors de la transmission des messages de Ramtha. Rick Ross, fondateur de Cult Education Center, ajoute qu'à son avis, « le groupe réuni autour de JZ Knight répond aux critères de base caractérisant un groupe sectaire ».

Voyant dans la popularité de Q Anon une opportuni-

té, JZ Knight a intégré progressivement des idées du mouvement à la doctrine de Ramtha en affirmant qu'elles trouvent leur origine dans une conscience divine. Par ailleurs, elle vend sur son site des produits (T shirt, chapeaux) estampillés d'un Q.

Les trois promoteurs de Q Anon passés par le ranch de Ramtha sont le chanteur JT Wilde, qui a donné un concert en mars 2019 lors du « Genesis Retreat », « InTheMatrix » et Shady Groove qui ont été invités en juin à débattre de leur théorie. L'entrée était fixée à 100 dollars par participant.

Mais ce rapprochement n'a pas été du goût de tous les croyants de Q Anon. Certains craignent que cela nuise au mouvement en lui donnant une image ridicule. ■

(Source : [Right Richter](http://RightRichter.com), 21.05.2019)

1. Depuis le forum plotiste 4Chan et Reddit, Q Anon propage entre autres la rumeur selon laquelle le Parti démocrate et l'élite d'Hollywood abriteraient des « pédophiles cannibales » que seul Donald Trump pourrait stopper.

Pour d'autres informations sur Ramtha, consulter sur le site de l'Unadfi la page : <https://www.unadfi.org/mot-clef/ramtha/>

Le procès Rigpa ■ France

■ **Charlie Hebdo revient sur le procès, au tribunal correctionnel de Montpellier, de Sogyal Lakar l'ancien directeur de Rigpa¹, communauté bouddhiste implantée à Lodève (Hérault).**

A la barre, un ancien fidèle témoigne de l'emprise dont il a été victime au sein de Rigpa. Sa fille a été violée à plusieurs reprises par le leader de la communauté, Sogyal Lakar.

Les scandales d'abus sexuels, physiques et psychologiques à l'intérieur de cette communauté ont été révélés l'année dernière dans une interview de

Jean-Baptiste Cesbron publiée par le *Midi Libre*, avocat et membre de l'ADFI Montpellier. Le journal et l'avocat sont accusés de diffamation. L'avocat aurait sous-entendu que la communauté était une secte. Jean-Baptiste Cesbron affirme, de son côté, que son seul but était de dévoiler les pratiques pénalement répréhensibles du leader de la communauté.

Le délibéré sera rendu le 17 juillet 2019. ■

(Source : *Charlie Hebdo*, 05.06.2019)

1. Lire l'ensemble des articles sur Rigpa International : <https://www.unadfi.org/mot-clef/rigpa-international/>

 SCIENTOLOGIE

Un centre Narconon tente de s'implanter en Ontario ■ Canada

■ **Le centre de « réhabilitation et de désintoxication » Narconon, lié à la Scientologie, tente de s'installer à Cambridge en Ontario. Pour l'instant, la municipalité a bloqué l'ouverture du centre.**

Des citoyens inquiets de l'ouverture d'un centre Narconon dans leur ville ont alerté la municipalité. Cette dernière a procédé à un ensemble de vérifications et une inspection des installations. Au final, elle a interdit à l'organisation de débiter ses activités, au motif qu'un centre comme Narconon doit, pour pouvoir ouvrir, obtenir un permis du gouvernement ontarien ou avoir un financement provincial ou fédéral. Si le centre répond à ces conditions, la municipalité pourra reconsidérer la demande d'ouverture.

Du côté de Narconon, le directeur de la structure de Cambridge se dit offusqué des obstacles qu'il rencontre et rappelle que son organisation est reconnue comme un organisme de bienfaisance au Canada.

Ce n'est pas la première fois qu'un tel centre tente de s'implanter au Canada. En 2012, un centre Narconon a été fermé à Trois-Rivières (Québec) pour pratiques dangereuses¹. Selon une enquête de *Radio Canada*, en plus de pratiques de sudation, de prise de vitamines à haute dose, le centre avait soumis des personnes à des pratiques humiliantes tout en les exploitant financièrement. En 2015, un autre centre avait souhaité s'implanter en Ontario dans la ville de Milton. La municipalité avait refusé de lui donner un permis invoquant ses règles de zonage.

Pour mémoire, les méthodes de Narconon pour « guérir » la toxicomanie se basent sur les écrits de Ron Hubbard, fondateur de la Scientologie, et ne sont pas reconnues par la science. ■

(Source : *Ici Radio Canada*, 03.06.2019)

1. Lire sur le site de l'UNADFI, *Canada / Un centre Narconon ferme ses portes* : <https://www.unadfi.org/groupes-et-mouvances/canada-un-centre-narconon-ferme-ses-portes/>

Plainte contre David Miscavige et la Scientologie ■ États-Unis

■ Une ex-scientologue a porté plainte contre l'Église de Scientologie ainsi que son leader David Miscavige. Elle affirme avoir été victime de harcèlement. Elle dénonce aussi les abus envers les enfants, le trafic d'êtres humains, le travail forcé pour elle et d'autres membres au sein du groupe.

Née dans la Scientologie, la jeune femme y a passé plusieurs décennies avant de décider de fuir en 2016. Membre de la Sea-org¹, elle a travaillé directement au service de David Miscavige. Très proche de Shelly Miscavige, l'épouse du leader, elle a été démise de ces fonctions en 2015 et placée à l'isolement. On lui reprochait alors d'en savoir trop sur les problèmes matrimoniaux de Miscavige et de sa femme, laquelle n'a pas été vue en public depuis 2007².

Après sa sortie de l'organisation, elle a collaboré à la série documentaire de l'actrice et ex-scientologue Leah Remini qui critique le mouvement à partir de témoignages d'ex-fidèles. C'est suite à cette émission que la Scientologie a commencé à la harceler et la diffamer³.

La plainte a été déposée devant la Cour supérieure du comté de Los Angeles. Elle vise l'Église de Scientologie, son leader, 25 autres personnes physiques non identifiées et le Religious Technology Center qui détient la propriété intellectuelle du mouvement. Du côté de la Scientologie, l'un des avocats a déclaré que le mouvement allait se défendre contre ces accusations sans fondement.

Il affirme que la plainte est truffée d'insultes antireligieuses. L'avocat affirme sa confiance à propos de l'échec de cette plainte, affirmant que les tribunaux fédéraux ont déjà statué sur le fait que le service dans l'ordre religieux de l'Église de Scientologie est volontaire et protégé par le Premier amendement de la Constitution.

L'Internal Revenue Service⁴ reconnaît la Scientologie comme une religion, le mouvement est donc exonéré d'impôts. Mais selon l'un des avocats de l'ex-adepte la défense de la liberté religieuse ne s'applique pas dans ce cas. En effet, les membres de la Scientologie « peuvent croire ce qu'ils veulent » mais ils ne peuvent pas faire ce qu'ils veulent en matière de mauvais traitements, de trafic et de négligence vis-à-vis des enfants.

Briajn Kent, autre avocat de la plaignante, déclare que cette plainte n'est que le début d'une série de poursuites contre le mouvement. ■

(Sources : [Hollywood Reporter](#), 18.06.2019 & [NBC News](#), 20.06.2019)

1. Groupe interne à la Scientologie qui réunit les membres les plus dévoués
2. Lire sur le site de l'UNADFI, *Etats-Unis / Où est Shelly Miscavige ?* : <https://www.unadfi.org/groupes-et-mouvances/etats-unis-ou-est-shelly-miscavige/>
3. Lire sur le site de l'UNADFI, *Une série documentaire contre la Scientologie* : <https://www.unadfi.org/groupes-et-mouvances/une-serie-documentaire-contre-la-scientologie/>
4. Agence du gouvernement fédéral des États-Unis qui collecte l'impôt sur le revenu et diverses taxes.

■ TÉMOINS DE JÉHOVAH

Les Témoins de Jéhovah en appel contre l'action collective pour crimes sexuels ■ Canada

■ La cour d'appel du Québec a octroyé aux Témoins de Jéhovah le droit de faire appel du jugement du 27 février 2019 autorisant une action

collective contre eux pour agressions sexuelles sur des mineurs.

>>>

>>>

Les Témoins de Jéhovah affirment que, les agressions ne s'étant pas déroulées dans un cadre institutionnel, ni des dirigeants ni des employés ne seraient impliqués dans des agressions ; l'action collective serait donc injustifiée car elle viserait plutôt à tenir pour responsable la Watch Tower du Canada des agressions dont ont été victimes des fidèles. C'est pourquoi, les deux entités visées, la Watch Tower Bible and Tract Society of Canada et la Watch Tower Bible and Tract Society of Pennsylvania ont avancé une série d'arguments pour obtenir l'appel. Selon elles, l'action n'a pas été « intentée dans les délais prescrits. »

Elles ajoutent qu'une organisation religieuse n'aurait pas pour obligation de « procurer un encadrement à ses adeptes afin qu'ils ne subissent pas d'agressions ». Enfin la victime désignée comme représentante pour l'action collective ne serait pas légitime pour dénoncer les agressions commises par des Anciens car ce ne fut pas son cas.

La cour a jugé que leurs arguments méritent d'être étudiés de façon plus approfondie. Les Témoins devront plaider leur cause à une date non déterminée. ■

(Source : La Presse.ca, 03.06.2019)

Les Témoins en appel d'une condamnation à 30 millions de dollars de dommages et intérêts ■ États-Unis

■ La congrégation des Témoins de Jéhovah de Thompson Falls (Montana) a fait appel d'une décision la condamnant, elle et la Watch Tower and Tract Society, à payer 30 millions de dollars de dommages et intérêts à une ex-adepte victime au sein de sa communauté d'agressions sexuelles qui auraient été dissimulées par des responsables de l'Église.

Le juge James Manley avait considéré que les Témoins de Jéhovah s'étaient montrés négligents en choisissant de réintégrer en 2005 un adepte exclu un an pour avoir abusé d'une jeune fille. A son retour, l'homme a agressé une fillette de 8 ans toutes les semaines durant deux ans. Ce n'est qu'en 2012 qu'elle dénoncera les faits. La décision de justice condamnait la politique de l'Église consistant à traiter en interne des affaires relevant de la justice pénale, ainsi que la règle des deux témoins.

Les Témoins de Jéhovah, quant à eux, reprochent

au juge de ne pas avoir respecté la loi sur le plafonnement des dommages et intérêts en vigueur dans l'État du Montana, qui fixe leur limite à 10 millions de dollars. Selon les avocats de l'Église, le juge aurait violé le 14^e amendement de la Constitution américaine garantissant le droit à une procédure régulière.

Par ailleurs, prétendant que les anciens ne seraient pas dans l'obligation de rapporter des faits confiés en confession, les Témoins de Jéhovah affirment qu'ils n'auraient pas dû être jugés négligents en ne signalant pas aux autorités les agressions subies par la victime, même si cela est obligatoire selon la loi du Montana. De plus, selon eux cette loi ne s'applique pas à eux car ils ont appris l'existence des abus bien des années après leur déroulement.

Les avocats de la victime ont 60 jours pour répondre aux arguments des Témoins de Jéhovah. ■

(Source : The Missoulian, 26.05.2019)

La justice du Royaume Uni interpellée sur des refus de transfusion sanguine ■ Grande-Bretagne

■ Dans le courant du mois de mai, le juge Moor a approuvé un accord entre les médecins d'un hôpital et un jeune Témoin de Jéhovah âgé de 14 ans atteint de leucémie qui refusait, en raison de ses croyances, d'être traité avec des produits sanguins ou de subir une transfusion sanguine. D'autres cas similaires ont été recensés.

Le juge devait superviser un procès après que les responsables de l'hôpital lui aient demandé de décider quel serait l'intérêt supérieur du garçon. Mais finalement les médecins avaient estimé que le choix de l'adolescent devait être respecté et décidé de le soigner selon une approche différente.

En juin, le juge Hayden, de la Haute Cour a décidé qu'une fillette de cinq ans pouvait recevoir une transfusion sanguine contre l'avis de ses parents membres des Témoins de Jéhovah.

Le juge a pris cette décision après que le NHS Trust de Leeds Teaching Hospitals, responsable des soins de la fillette, ait déposé une demande devant la Cour car l'enfant risquait de mourir ou de subir un accident vasculaire cérébral suite à l'aggravation de la drépanocytose, une maladie du sang héréditaire, dont elle est atteinte. Son état nécessitait des soins urgents. Si la décision va à l'encontre des convictions des parents, ceux-ci ne se sont pas opposés à la décision du juge.

Début juillet, la Haute Cour a eu à statuer une nouvelle fois sur un cas de refus de transfusion sanguine. Interpellé par le Cardiff and Vale University Health Board, le juge Mac Donald a autorisé l'équipe médicale à transfuser, contre l'avis de sa mère, un bébé en danger de mort. ■

(Sources : BBC, 06.06.2019, The Independent, 27.06.2019 & 20 Minutes 03.07.2019)

■ TEMPLE DE PHILADELPHIE

Une gourelle argentine interpellée ■ Argentine

■ En Argentine, Eva Petrona Pereyra, leader du Temple de Philadelphie, a été arrêtée le 17 mai 2019 pour avoir maltraité et asservi ses disciples.

Agée de 74 ans, Eva Petrona Pereyra qui se fait appeler tante Eva est la gourelle du Temple de Philadelphie, une secte qui depuis plus de 20 ans recrute des fidèles pour les dépouiller de leurs biens et les asservir. Les fidèles étaient forcés à travailler pour fabriquer du pain et le vendre dans la rue. Lorsqu'ils désobéissaient, ils subissaient des insultes en public et des châtiments corporels jusqu'à être gravement

blessés. Ils vivaient dans des conditions déplorables, ils ne mangeaient que très peu, dormaient à même le sol, n'avaient quotidiennement droit qu'à cinq petits gâteaux pour les hommes et trois pour les femmes.

Le 17 mai 2019, les autorités de Matanza (province de Buenos Aires) ont ordonné une intervention des forces de l'ordre au Temple de Philadelphie. Vingt-cinq personnes et la gourelle ont été arrêtées pour traite d'êtres humains. Quarante-cinq victimes ont été libérées lors de l'intervention, dont des enfants qui ne sont jamais allés à l'école. Eva pourrait

>>>

>>>

aussi être poursuivie pour abus sexuel. En effet, une victime a expliqué dans son témoignage que la gourelle organisait des cérémonies qui se déroulaient

dans le noir avec une vingtaine d'hommes dont elle abusait sexuellement. ■

(Source : Ries, 03.06.2019)

À savoir

Que sait-on du Temple de Philadelphie ?

La gourelle Eva Petrona Pereyra était d'abord une simple employée de la fabrique de pain du Temple, vouée à attirer des nouveaux fidèles, puis à la mort de son patron elle a pris le pouvoir. Elle disait être la servante de Dieu et ses adeptes prétendaient que Dieu parlait à travers elle. Elle s'occupait de tout dans le Temple, elle donnait des ordres, contrôlait le personnel et supervisait les finances.

Le Temple était organisé en système pyramidal, dont la gourelle constituait le sommet, venaient ensuite ceux qui donnaient les ordres, puis les pasteurs qui organisaient les cérémonies et enfin ceux qui soignaient et nourrissaient les adeptes à l'intérieur du Temple. Les pasteurs, présentés aux adeptes comme des messagers de Dieu sur terre, jouaient un rôle fondamental tandis que des recruteurs choisissaient, pour la gourelle, des personnes vulnérables sur le plan économique et psychologique.

Il était interdit pour les enfants d'aller à l'école au prétexte que Dieu avait besoin d'eux pour travailler. La plupart des adeptes ne savaient ni lire ni écrire.

La gourelle avait convaincu les adeptes que rien ne leur appartenait mais que tout appartenait à la communauté. Ainsi, ils lui avaient donné tous leurs biens. Au sein du mouvement, les conditions de vie étaient déplorable. Les adeptes dormaient par terre ou à quatre dans le même lit. S'ils refusaient d'accomplir des tâches, ils étaient insultés, torturés ou forcés à travailler sans manger pendant plusieurs jours. « Une façon de montrer la peur de Dieu est d'obéir. J'aime ça parce que cela montre qu'il est bien que nous soyons testés et affligés parce que cela nous conduit à chercher Dieu. Pour nous humilier devant Dieu » mentionnait un passage de la bible du Temple...

Le Temple de Philadelphie est considéré comme l'un des plus gros réseaux de traite des personnes et d'esclavage de ces dernières années à Buenos Aires.

(Source : Ries, 03.06.2019)

THE FAMILY

Décès de la gourelle ■ Australie

■ Anne Hamilton-Byrne, leader du groupe The Family¹, est décédée courant juin à l'âge de 97 ans. Cette mort intervient alors que des survivants de

son mouvement avaient intenté un recours collectif contre elle.

>>>

>>>

La dirigeante a fondé son groupe dans les années 1960. Il mêlait apocalypse, yoga, mysticisme oriental, christianisme et toxicomanie. La gourelle se considérait comme la réincarnation de Jésus-Christ. Avec son mari, ils adoptaient des enfants et les emprisonnaient dans une maison. Ces enfants souvent violents n'allaient plus à l'école, portaient des vêtements identiques et avaient les cheveux teints en blond. Ils étaient forcés de prendre du LSD après l'âge de 14 ans.

Suite à une action en justice menée par d'anciens enfants, un procès devait avoir lieu devant la Cour suprême en août prochain. Les traitements inhu-

mans subis par les enfants du groupe leur ont laissé d'importantes traces physiques et psychologiques. Malgré plusieurs enquêtes, la gourelle n'a jamais été condamnée pour d'autre motif que la fraude. En soins palliatifs depuis quelques années, la gourelle était devenue incapable de faire face à la justice. ■

(Source : *The Age*, 14.06.2019)

1. Aussi connu sous le nom de Santiniketan Park Association

Lire sur le site de l'UNADFI, *Santiniketan Park Association* : <https://www.unadfi.org/groupes-et-mouvances/santiniketan-park-association/>

■ WORLD MISSION SOCIETY CHURCH OF GOD La justice lève le culte du secret ■ États-Unis

■ **La justice a estimé que l'accord de confidentialité signé entre la World Mission Society Church of God (WMSCOG) et ses membres était abusif. Située à Ridgewood, cette église sud-coréenne¹ interdisait à ses adeptes de divulguer toute information la concernant : croyances, pratiques secrètes mais aussi délits.**

Raymond Gonzalez a quitté la congrégation en décembre 2012. Cinq ans plus tard, il intente une action en justice afin de rendre caduc le contrat de confidentialité signé avec l'église.

Les avocats de la Mission mondiale ont affirmé que l'accord était nécessaire afin de protéger le contenu doctrinal de l'église et les informations personnelles des membres mais le tribunal a estimé que l'accord ne définissait pas suffisamment clairement les informations qu'elle considérait comme confidentielles.

Gonzalez a signalé par ailleurs que les adeptes avaient été menacés d'être punis par Dieu et envoyés en enfer s'ils ne s'y conformaient pas. En plus des menaces d'apocalypse, des femmes ont été

contraintes d'avorter, les mariages étaient organisés entre personnes qui ne se connaissaient pas.

Michelle Colon, ancienne membre, affirme avoir accepté de donner au moins 10% de son revenu en guise de cadeau à la Mère céleste. L'église, affirme-t-elle, « prétend être une église charitable à but non lucratif, mais est en fait une entreprise mondiale à but lucratif » qui fournit de l'argent à l'église Mère en Corée du Sud et à ses dirigeants.

Basée en Corée du Sud, la WMSCOG est une entreprise mondiale comptant 2,5 millions de membres répartis dans 2 500 églises dans 175 pays, avec au moins 25 églises affiliées le long de la côte Est des États-Unis, y compris celle de Ridgewood. L'église suit les enseignements de Zahng Gil-Jah, une femme de 75 ans que ses membres appellent Dieu la mère ou mère céleste. ■

(Source : *New Jersey Record*, 22.05.2019)

1. Lire sur le site de l'UNADFI, *WMSCOG, une église controversée* : <https://www.unadfi.org/groupes-et-mouvances/wmscog-une-eglise-controversee/>

MOUVANCE CATHOLIQUE

La cellule des dérives sectaires dans l'Église dresse son bilan ■ France

■ **En marge de la conférence des évêques qui s'est déroulée à Paris, la cellule spécialisée dans les dérives sectaires au sein de l'église catholique a fait l'état des lieux de son travail depuis sa création en novembre 2015.**

Composée de six personnes et pilotée par Monseigneur Alain Planet, l'évêque de Carcassonne, la cellule a traité 163 cas depuis 2015.

Cette cellule a pour principale mission de recevoir et de transmettre aux autorités compétentes les signalements qu'elle reçoit. De plus, elle assure un rôle d'écoute et d'aide auprès des victimes. Membre de cette cellule, la sœur Chantal Sorlin a établi une liste de critères communs à tous les groupes rencontrés. Cette liste permet de faire de la prévention

en avertissant les membres de l'Église des indices pour repérer un groupe déviant. La cellule travaille en étroite collaboration avec la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) ainsi que l'association d'Aide aux Victimes de mouvements Religieux en Europe et Familles (AVREF).

Les cas rencontrés par la cellule sont principalement des groupes, mouvements, communautés, congrégations ou des individus isolés se réclamant de l'Église catholique.

Des affaires remontées par la cellule ont pu être traitées par les autorités de l'Église. ■

(Source : La Croix, 14.06.2019)

MOUVANCE ÉVANGÉLIQUE

Télévangéliste et théologie de la prospérité ■ États-Unis

■ **Aux États-Unis, les télévangélistes ne sont plus aussi célèbres que dans les années 1980-1990. A cette époque, certains ont réussi à amasser une fortune colossale mais depuis la presse a dénoncé leurs méthodes et mis à jour les dérives de la théologie de la prospérité¹. Cependant certains télévangélistes exercent toujours à la télévision et sur les réseaux sociaux et continuent de s'enrichir sur le dos d'américains pauvres.**

Todd Contz est l'un de ces télévangélistes qui associe richesse et foi. Ses prêches diffusés souvent tard la nuit sur les chaînes chrétiennes du câble séduisent les téléspectateurs sans. Ces derniers sont attirés par

la réussite financière que le pasteur promet rapide et importante. Todd Contz encourage les fidèles à donner, ne parlant jamais directement d'argent mais de « graines ». Il invite les téléspectateurs à planter des « graines » et ils récupéreront un montant bien plus élevé. Il considère que c'est un investissement pour leur foi et leur avenir.

Désespéré par des problèmes de santé dans sa famille et une situation financière difficile, Larry Fardette a fait partie des donateurs. En situation de vulnérabilité, il a cru le message de ce prédicateur qui promettait des rentrées d'argent rapides et décidé d'investir dans une première graine de 273 dollars².

>>>

>>>

Aujourd'hui il estime avoir envoyé environ 20 000\$ à différents prédicateurs. Il attendait à chaque fois des miracles et interprétait des petits cadeaux ou des heures de travail trouvées comme une preuve de réussite de ces investissements. Téléspectateur de plusieurs émissions et orateurs différents il avoue avec le recul avoir été hypnotisé par les discours souvent teintés d'émotion. Larry Fardette a débuté sa prise de conscience grâce à un sketch de John Oliver qui abordait la thématique des télévangélistes et de leur façon de soutirer de l'argent. Sa femme et lui ont reconnu dans ce sketch des noms de prédicateurs auxquels ils envoyaient de l'argent.

Par la suite le couple a joint la Trinity Foundation afin de raconter leur son histoire. Cet organisme fondé dans les années 1970 surveille et fournit des informations sur les fraudes et les abus commis par des groupes religieux. Il s'est notamment penché sur les télévangélistes, contribuant à plusieurs enquêtes journalistiques qui ont attiré l'attention sur les agissements de ces prédicateurs. La Trinity Foundation a aussi participé aux enquêtes du comité des finances du Sénat sur les abus commis par des ministères de télévangélistes qui profitent de leur exonération fiscale pour enfreindre les directives du Internet Revenue Service (IRS). Malheureusement ces enquêtes n'ont abouti à aucune

condamnation.

Concernant Todd Contz, l'IRS a analysé ses opérations financières ainsi que celles de son église baptisée Rockwealth. Après une enquête de 4 ans, les procureurs ont trouvé un grand nombre d'irrégularités. Il a été condamné le 26 janvier 2019 à cinq ans de prison et 755 669 dollars d'amende pour défaut de paiement des impôts et aide à la production de fausses déclarations fiscales. Il a fait appel de sa décision. De son côté la Trinity Foundation a déposé un rapport à l'IRS afin que Rockwealth perde son statut d'église exonérée d'impôts.

Les télévangélistes utilisent le désarroi des fidèles pour s'enrichir. Bien souvent les donateurs n'ignorent pas la richesse des prédicateurs mais ils considèrent que c'est le fait d'une connexion directe avec dieu et pensent que cela peut fonctionner pour eux. Si cette réussite n'arrive pas, ils sont invités à donner encore plus, on les informe que leur foi n'est pas assez forte ou qu'ils ont cachés leurs péchés. ■

(Source : BBC, 2905.2019)

1. Lire sur le site de l'UNADFI, *L'évangile de la prospérité* : <https://www.unadfi.org/groupes-et-mouvances/l-evangile-de-la-prosperte/>

2. Ce montant correspond à des chiffres impliqués (2,7 et 3) lors de la rencontre Todd Contz avec Dieu

Enquête sur les églises évangéliques ■ France

■ **Un groupe d'étudiants en master 2 de l'école de journalisme de Grenoble a réalisé un webdocumentaire pour tenter de décrypter l'essor des églises évangéliques et les dérives qui les gangrènent.**

Les évangéliques représentent en France 500 000 personnes, un lieu de culte ouvre tous les dix jours. Quinze journalistes de l'école de journalisme de Grenoble ont enquêté sur l'expansion de

ces églises et sur les différentes dérives en lien avec elles. Dans un webdocumentaire interactif qui mêle textes, vidéos, bandes sonores et infographies les étudiants ont regroupé enquêtes de terrain, témoignages d'adeptes et d'ex-adeptes et paroles d'experts. Ce document intéressant et complet se divise en quatre chapitres :

- Chapitre 1 : la parole est donnée aux spécialistes ayant analysé les dérives sectaires de ces églises.

>>>

>>>

On y retrouve Didier Pachoud, président du Groupe d'Etude des Mouvements de Pensée en vue de la Protection de l'Individu (GEMPPI)¹, Annie Guibert, présidente du Centre contre les manipulations mentales (CCMM) et Anne Josso secrétaire générale de la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (MIVILUDES)², qui décodent les mécanismes d'emprise de ces églises et mettent en lumière les dérives constatées.

- Chapitre 2 : les enquêteurs nous plonge à l'intérieur de la Chapelle de la foi du pasteur Pierre-Yves Chaubo, une église évangélique basée à Meaux (Seine-et-Marne).

- Chapitre 3 : ce chapitre apporte une analyse du prosélytisme vigoureux des mouvements évangéliques. Il prend pour exemple les prêcheurs clandestins de la pasteur Tina qui officient dans les rames du métro parisien. Les journalistes abordent aussi les réseaux sociaux, autres lieux de prédilection des groupes évangéliques pour assurer leur recrutement.

- Chapitre 4 : les journalistes ont assisté à un office de la méga-église Charisma³ au Blanc-Mesnil. Ils dressent un portrait du groupe et de son leader Nuno Pedro, agrémenté du témoignage d'un ex-fidèle.

Tout le long de ce webdocumentaire Sébastien Fath, chercheur au CNRS apporte son analyse en tant que spécialiste du protestantisme évangélique. ■

(Sources : Neon, 20.06.2019 & Ecole de journaliste de Grenoble)

Consulter l'intégralité du webdocumentaire : <https://ejdg.atavist.com/jesustesauvera>

1. Il est aussi ancien membre de l'Assemblée de Dieu, une église évangélique

2. Dans un récent rapport, la Miviludes avait indiqué que la mouvance évangélique constituait la mouvance religieuse la plus déviante. Elle reçoit régulièrement des signalements sur des églises évangéliques déviantes.

3. Lire l'ensemble des articles sur le site de l'UNADFI sur Charisma : <https://www.unadfi.org/mot-clef/charisma/>

■ PRATIQUES NON CONVENTIONNELLES À VISÉE THÉRAPEUTIQUE (PNCVT) Comment expliquer le succès de la « médecine quantique » ? ■ France

■ **Née dans les années 1970 de l'intuition et de l'imagination du biophysicien allemand Fritz Albert Popp, la médecine quantique a été popularisée par Deepak Chopra, (gourou du bien-être et ancien adepte de la Méditation transcendantale) dans son best-seller *Le Corps quantique*.**

Selon les promoteurs de cette pratique, l'origine des maladies résiderait dans des perturbations des flux de lumières qui permettent aux cellules de communiquer entre elles. Ainsi en rééquilibrant les fréquences énergétiques de nos cellules, il serait possible de soigner des maladies telles que la dépression ou le cancer.

Profitant du renom de la physique quantique et de

l'ignorance du grand public sur cette notion scientifique complexe, certains commercialisent des machines censées rééquilibrer les énergies, à l'image de « Claude-Jean Lapostat, de la société Quantaform, avec son système L.I.F.E. (Living Information Forms Energy). Il prétend accompagner près de 2 500 patients et même s'il admet l'absence de publication scientifique sur le sujet, il évoque le soutien de médecins et en particulier de l'équipe du docteur François Desgrandchamps, chef du service d'urologie de l'hôpital Saint-Louis, qui a testé le système sur deux patients. Or n'ayant obtenu aucun résultat, l'équipe médicale a interrompu ses essais.

>>>

>>>

Bien que n'ayant fait preuve d'aucune efficacité, cette thérapie est très populaire. Pour Richard Monvoisin¹, didacticien des sciences à l'université de Grenoble, les promoteurs de cette pseudo-thérapie parlent soit de traitements préventifs : « Vous n'avez pas de maladie, c'est donc la preuve que mon soin est bon. », soit de la satisfaction des patients. Or on peut être très satisfait d'un soin inefficace. Il souligne que « irréfutabilité de la théorie et témoignage en guise de preuve sont les deux ingrédients majeurs des thérapies pseudo-médicales ».

Julien Bobroff, physicien à l'université Paris-Sud, explique que les effets de la physique quantique

n'ont rien de mystérieux, ils sont éprouvés, maîtrisés et utilisés par les scientifiques notamment dans le domaine du laser. Les pseudo-thérapies extrapolent des effets connus à l'échelle de l'atome pour les transposer à plus grande échelle. Mais leurs théories sont fausses car les expérimentations ont démontré que les propriétés de la physique quantique disparaissent si un « objet est d'une taille supérieure à quelques milliardièmes de mètre, et encore plus si cet objet est vivant et à 20 °C ». ■

(Source : *Sciences et vie* 23.05.2019)

1. Auteur de *Quantox : mésusages idéologiques de la mécanique quantique* (éditions BeB, 2013).

ALIMENTATION

Les dangers du végétalisme ■ France

■ Les pédiatres, réunis à Paris dans le cadre du congrès de la Société française de pédiatrie, ont alerté les pouvoirs publics sur les dangers du végétalisme pour les enfants. Des risques avérés, parfois mortels, contre lesquels il est temps d'agir.

Les dommages du végétalisme font désormais partie de leur quotidien : des nourrissons ou des bébés d'à peine quelques mois sont hospitalisés pour dénutrition extrême. Cette année, un bébé est décédé à Lyon.

L'hôpital Trousseau à Paris a hospitalisé un bébé de treize mois pour fractures des quatre membres par manque de calcium. Ses parents lui infligeaient un régime végétalien depuis sa naissance.

Très en vogue, le végétalisme est devenu un grave problème de santé publique qui touche également les adolescents. Ce régime peut entraîner chez les jeunes de graves conséquences sur la croissance et sur les capacités intellectuelles, dues à des carences en fer, en calcium et en vitamines B12. ■

(Source : Europe 1, 21.06.2019)

LAÏCITÉ

Rapport laïcité et fait religieux dans le champ du sport « Mieux vivre ensemble » ■ France

■ Très sensible à la mission sociale du sport, la ministre des Sports, Roxana Maracineanu, a présenté le 19 juin 2019 un guide pratique sur la laïcité à destination des acteurs associatifs (éducateurs et dirigeants), des professionnels, des responsables publics et des pratiquants. Même si l'expression religieuse est permise, il existe des restrictions pour maintenir le vivre-ensemble et respecter le principe de neutralité.

La liberté de manifester ses convictions est reconnue, dans les limites du respect de l'ordre public, des règles de sécurité ou de l'hygiène mais pas celle de se livrer au prosélytisme.

Le principe de neutralité est imposé à toutes les personnes travaillant dans l'administration, dans les structures exerçant une mission du service public :

salariés des fédérations, personnes travaillant dans les établissements gérés par l'état ou les collectivités locales (stades). Les salariés des clubs sportifs professionnels n'y sont pas soumis.

A titre d'exemples, les prières dans un vestiaire avant une rencontre sont interdites parce que les enceintes sportives sont gérées par des collectivités locales, un arbitre professionnel ne peut pas porter un turban sikh car il exerce une mission de service public, mais le port du voile dans une salle de fitness est autorisé. ■

(Source : La Croix, 19.06.2019)

Pour télécharger le guide et sa synthèse : <https://www.gouvernement.fr/guide-laicite-et-fait-religieux-dans-le-champ-du-sport-mieux-vivre-ensemble>

RADICALISATION

« Fonction publique : services publics face à la radicalisation » ■ France

■ **Sur demande de la commission des Lois de l'Assemblée nationale, un rapport émis par la mission d'information est paru le 27 juin 2019 sur la situation des services publics face à la radicalisation dans les rangs des agents publics. L'objectif de cette mission était double : dresser un état des lieux de la radicalisation dans les services publics et formuler des préconisations pour améliorer la prévention et la détection.**

Les rapporteurs de la mission, les députés Eric Diard et Eric Poulliat, ont identifié de persistantes zones d'ombre après avoir passé au crible plusieurs secteurs qui se sont révélés sensibles : école, forces publiques, transports, hôpitaux, salles de sport. ...

Le phénomène, même s'il est inquiétant parce que source de danger, reste marginal. On recense par exemple dans la police et la gendarmerie une trentaine de cas pour un effectif global de 280 000 hommes et femmes. C'est faible mais non négligeable si l'on considère qu'ils exercent au cœur de la « machine sécuritaire » du pays.

Dans les transports, et plus particulièrement à la RATP, le phénomène communautariste est croissant.

Au risque de choquer politiques, syndicalistes et juristes, le rapport préconise la simplification des procédures de licenciement des agents du service public radicalisés, y compris des agents protégés.

Les deux rapporteurs souhaitent élargir le champ d'action du SNEAS, le Service national des enquêtes administratives de sécurité, et le service interministériel chargé des enquêtes administratives préalables à l'embauche ou au changement d'affectation des emplois publics ou privés dits « sensibles » (exercice des missions de souveraineté de l'État, utilisation de matériels ou produits présentant un caractère dangereux, etc.).

Ils espèrent que leurs conclusions seront utiles pour apporter au droit les évolutions qu'ils préconisent et qu'elles serviront à tous les acteurs, dans les préfectures, les collectivités territoriales ou encore les associations, qui œuvrent à la prévention de la radicalisation. ■

(Source : Le Parisien, 25.06.2019 & L'Express, 26.06.2019)

Pour consulter le rapport parlementaire : <http://www.assemblee-nationale.fr/15/pdf/rap-info/i2082.pdf>

RELIGION

L'IICSA rend un rapport alarmant ■ Grande-Bretagne

■ **Selon le rapport de l'Independent Inquiry into Child Sexual Abuse (IICSA) publié le 30 mai 2019¹, les enfants abusés et maltraités au sein d'institutions religieuses se sentiraient davantage honteux et coupables que ceux abusés dans d'autres cadres. Cette honte aurait fait obstacle à la dénonciation des abus qu'ils ont subis.**

Basé sur les témoignages de 180 victimes, il a été

publié quelques jours après la révélation d'une importante affaire d'abus sexuels au sein de Jesus Army, une église évangélique radicale basée à Northampton. Plus de 200 plaintes pour différents types de faits ont été déposées à la police.

Les témoins entendus par l'IICSA², pour des violences subies depuis les années 1940 jusqu'aux années 2000, concernaient l'Église d'Angleterre, l'Église

>>>

>>>

catholique, les Témoins de Jéhovah, les mormons, l'Armée du Salut, des groupes bouddhistes et musulmans...

Plus de la moitié d'entre eux n'ont pas révélé les abus subis en raison d'un sentiment de honte ou de culpabilité. Les victimes ont décrit des institutions à dominante masculine, fermées, ayant une forte influence sur les fidèles. La crainte d'avouer les abus découlent du culte du secret en vigueur dans ces groupes et de la présomption de moralité liée à leur rapport au sacré.

Le rapport relève que les agresseurs, qui ont pour la plupart joué un rôle officiel dans leur communauté,

ont utilisé la spiritualité et la religiosité des enfants pour les manipuler.

Près de la moitié des témoins savaient que d'autres personnes avaient été maltraitées et que d'autres membres de leur communauté étaient informés « du comportement de leur agresseur, mais ne faisaient rien ». ■

(Source : The Guardian, 30.05.2019)

1. Consulter le rapport : <https://www.iicsa.org.uk/key-documents/11687/view/truth-project-thematic-report%3A-child-sexual-abuse-context-religious-institutions-full-report.pdf>

2. Cette enquête indépendante a été mise en place parallèlement à celle de la Charity Commission en 2014 : <https://www.unadfi.org/groupe-et-mouvances/la-charity-commission-a-rendu-son-rapport/>

■ THÉORIE DU COMLOT

Comprendre et analyser les fausses nouvelles ■ Internationale

■ **Radio Canada s'est intéressée aux biais cognitifs et aux différents mécanismes qui nous rendent vulnérables et peuvent nous amener à croire à certaines théories du complot et autres fake news.**

- Le biais de confirmation : ce biais nous amène à rechercher des informations qui confirment notre opinion et réfutent ce qui la contredit. Plusieurs recherches ont prouvé que notre cerveau nous récompense lorsque l'on traite une information confirmant notre point de vue en sécrétant de la dopamine. Pour Hugo Mercier, chercheur en sciences cognitives à l'Institut Jean-Nicod, ce biais permet à l'individu d'affirmer sa place dans le groupe. En effet pour convaincre une personne et réfuter ses arguments l'individu a tout intérêt à chercher des arguments soutenant son opinion. Cependant ce biais devient un piège lorsque l'individu est entouré uniquement de personnes pensant comme lui.

- Chercher à préserver son identité : en effet une fois

que son idée est faite il semble difficile pour un individu d'admettre son erreur même en cas de preuves contraires. Cela entraîne une identification émotionnelle à nos convictions. Abandonner son point de vue correspondrait à remettre en question son identité.

- La négligence ou le manque d'outils intellectuels : des chercheurs ont constaté que des individus pouvaient croire des fausses nouvelles même quand elles sont contraires à leur opinion par manque de raisonnement analytique s'en remettant uniquement à leur intuition. Ils ne regardent pas les sources et ne se questionnent pas sur l'information.

- Les erreurs induites par la mémoire : l'individu a tendance à considérer une information comme véridique si elle lui paraît familière, même si on lui démontre qu'elle est fautive. C'est l'effet de vérité illusoire. Deux chercheurs ont pu observer que les participants étaient plus enclins à croire des fake news déjà rencontrées que celles qu'ils observaient pour la pre-

>>>

>>>

mière fois. Cet effet pose un problème aux médias : en tentant de montrer la fausseté d'une information ils contribuent à renforcer l'effet de vérité illusoire.

- Les informations qui marquent le plus notre attention sont souvent celles qui nous préviennent d'une menace. Les créateurs de fausses nouvelles mettent souvent en avant les risques et les dangers potentiels, notamment dans le cas de l'alimentation ou de la vaccination.

- Croire ce que l'on perçoit est inné chez l'être humain car il est difficile pour notre cerveau d'accepter que nos sens peuvent nous tromper.

- Chercher un sens aux événements, croire que tout événement a une cause évidente. Le biais de corrélation qui incite à imaginer des liens de causalité entre des événements ou des situations. Le biais d'intentionnalité pousse à croire qu'il y a une volonté intentionnelle souvent négative derrière ce qui arrive. Le biais de conjonction entraîne à croire qu'il existe forcément un lien entre deux événements sont rapprochés.

- L'effet Dunning –Kruger : les personnes qui croient

des fausses informations sont souvent convaincus d'en savoir suffisamment sur le sujet et souvent plus que les experts. Les spécialistes dans un domaine peuvent aussi être touchés par ce phénomène car ils doutent plus difficilement d'eux-mêmes. On voit en effet certains scientifiques tomber dans la croyance en des théories pseudoscientifiques.

- Le besoin de faire partie d'un groupe : le biais social amène à être plus fragile face aux fake news quand cela joue sur l'identité (origine, orientation politique ou religieuse). Pour Hugo Mercier les individus partagent parfois de fausses nouvelles avec des personnes aux opinions similaires pour marquer leur appartenance au groupe.

Il est important de comprendre ces différents biais et comportements pour pouvoir les contourner et aiguïser son esprit critique. S'entourer de gens dont on ne partage pas les opinions permet de développer son humilité intellectuelle, reconnaître ses erreurs, et d'être alors plus prudent et vigilant face à l'information. ■

(Source : Radio Canada, 05.06.2019)

Les conséquences des infox médicales ■ États-Unis

■ **Laurel Austin, mère de six enfants, a administré à deux d'entre eux atteints d'autisme des doses de dioxyde de chlore. Habitante du Kansas, cette femme a, comme d'autres, été victime de théories du complot médical, qui pullulent sur Internet. Cette affaire montre comment la désinformation médicale sur le web a atteint un degré de dangerosité inquiétant.**

C'est Jim Humble, ancien scientologue, qui a fait de l'eau de javel un remède miracle. Portant le nom de MMS, il est commercialisé 27 dollars le flacon. Les avertissements de l'Agence américaine des produits alimentaires et médicamenteux ainsi

que les poursuites judiciaires n'ont pas empêché les revendeurs d'en tirer profit.

Laurel Austin participe régulièrement et co-anime des émissions de radio et des vidéos anti-vaccination. Elle est aussi une fervente adepte du platisme... En janvier 2019, son ex-mari avait bien tenté de l'empêcher d'administrer le MMS à ses fils mais ni la police, ni les services de protections des adultes handicapés n'étaient intervenus. Elle aurait déclaré être en possession d'un avis médical justifiant l'utilisation du dioxyde de chlore et n'avoir eu aucune difficulté à trouver des médecins disposés à signer le protocole

>>>

>>>

sur la substance toxique sur le site de l'Institute for Functional Medicine. Son directeur adepte des pratiques non conventionnelles à visée thérapeutique, estime que l'autisme peut être guéri par des modifications de l'alimentation et l'apport de suppléments nutritionnels.

Facebook et YouTube ont supprimé des comptes qui en faisaient la promotion du MMS et affichaient des milliers d'abonnés et des vidéos vues plusieurs millions de fois. Mais cette infox aurait déjà fait huit morts aux Etats-Unis. ■

(Source : Conspiracy Watch, 23.06.2019)

Théorie du complot reptilienne au cœur d'un meurtre ■ États-Unis

■ **Barbara Rogers, accusée du meurtre de Stephen Mineo, son compagnon, a été condamnée à une peine de « 15 à 40 ans de prison ». Elle avait tué son petit ami d'une balle dans la tête. Selon elle, c'est lui qui l'aurait poussée à le faire sous l'influence de la secte complotiste dont ils suivaient les enseignements en ligne.**

Stephen Mineo avait été poussé à bout par le harcèlement exercé par la gourelle Sherry Shriner et ses adeptes depuis qu'il avait publié en ligne une série de vidéos dénonçant des problèmes dans le groupe et accusant sa dirigeante d'être une reptilienne qui se faisait passer pour une humaine. Pour riposter, celle-ci accusa à son tour Barbara Rogers d'être une reptilienne et parvint à le faire croire au jeune homme.

Basée dans l'Ohio (États-Unis), Sherry Shriner prêche en ligne une doctrine basée sur la peur. Recyclant des thèmes apocalyptiques new age, elle annonce chaque mois un désastre imminent comme la collision de la Terre avec une planète. Seules solutions pour échapper à toutes les menaces qu'elle brandit, devenir un disciple de Yahuah et se munir d'orgone, une 'substance' que Sherry Shriner vend 288 dollars sur son site internet. Malgré l'approche de la fin du monde tous les moyens sont bons pour récolter de l'argent : boutique en ligne, appel aux dons sur GoFundMe... ■

(Sources : USA Today & Paris Match, 13.06.2019)

Pour un rappel de l'affaire, lire sur le site de l'Unadfi : *Deux décès aux circonstances suspectes* : <https://www.unadfi.org/groupes-et-mouvances/deux-deces-aux-circonstances-suspectes/>

Prenez-en de la graine ■ France

■ **Conspiracy Watch réagit à l'enquête d'Elise Lucet « Multinationales : hold-up sur nos fruits et légumes » dans laquelle une séquence de deux minutes « met à l'honneur » Kokopelli, association militant pour la vente libre de semences bio et reproductibles. Spécialisé dans la dénonciation de théories complotistes, Conspiracy Watch a souhaité apporter des**

informations éludées dans le reportage sur cette petite « entreprise ».

Pour Conspiracy Watch, « Tout se passe comme si les journalistes de Cash Investigation avaient choisi d'ignorer totalement une masse de documents, accessibles en quelques clics. »

Kokopelli est une « association familiale » créée

>>>

>>>

en 1999 par Dominique Guillet et son épouse Sofy, dont son fils, Ananda Guillet, a pris les rênes l'année dernière. Elle s'oppose à toute réglementation sur les semences et à l'industrie pharmaceutique.

Dominique Guillet aurait quitté la présidence pour pouvoir s'exprimer librement. Il utilise pour ce faire le diminutif « Xochi » (« son prénom de guerrier Gaïen ») et s'exprime sur son blog personnel, *Xochipelli*, sous-titré « Libération des Neurognostiques Sérotoninergiques de la Biosphère Gaïenne ».

La controverse débute avec la parution en mars 2017 d'un livre, « *Nous n'irons plus pointer chez Gaïa. Jours de travail à Kokopelli* », signé de militants anarchistes déçus qui racontent leur expérience de travail dans et avec Kokopelli. Ce livre collectif fait la critique des pratiques managériales et commerciales de l'association, et entend dévoiler une face cachée de cette structure qui, selon lui, s'avère être d'abord un acteur économique surfant sur la vague du capitalisme vert. Kokopelli, dont le chiffre d'affaire annuel atteint tout de même aujourd'hui plusieurs millions d'euros, a ouvert des antennes en Europe, en Amérique du Sud et en Inde.

Puis, il y a la parution d'un article de Daniel Vivas, *Nous n'irons plus acheter nos graines chez Kokopelli*, retiré de la publication après que Kokopelli ait engagé des poursuites judiciaires contre l'auteur. Le 13 octobre 2017, le Tribunal de Grande Instance de Paris reconnaît la bonne foi et le sérieux des affirmations du blogueur et déboute Kokopelli de toutes ses demandes.

Géraldine Woessner, journaliste à *Europe 1*, a

également fortement réagi : « Dieu qu'elle est sympathique, cette association #Kokopelli dont le service public fait la promotion ! Conspirationniste, climatosceptique, furieusement anti-vaccins... Un petit tour sur les écrits délirants de son fondateur donne proprement le vertige ».

Géraldine Woessner se réfère à des positions de Dominique Guillet quelque peu en dissonance avec le portrait élogieux d'Elise Lucet. Elle reprend par exemple un texte, publié en décembre 2018 sur son blog sous le titre « Au Festival des Quenelles de l'Humour : Macron dégage !!! », dans lequel il fait l'éloge de Dieudonné M'bala-M'bala mais fustige les juifs et la vaccination.

La même année, *Médiapart* avait recensé les nombreuses critiques à l'encontre des pratiques de Kokopelli. On y apprend par exemple que Dominique Guillet avait commencé sa carrière dans le business des *Fleurs de Bach*. Ou encore que, poursuivi en 2005 pour « commercialisation de semences de variétés non homologuées et dans des sachets ne comportant pas un étiquetage conforme », il a été condamné en appel à 17 000 euros d'amende. Grâce à un ministre du gouvernement Sarkozy, l'Etat renoncera à percevoir l'amende. Ce procès et d'autres (entre 2005 et 2014) lui auront paradoxalement valu son succès.

En juin 2018, Kokopelli s'était également fait remarquer en invitant Henri Joyeux, professeur anti-IVG et anti-vaccination, comme conférencier sur « l'alimentation biologique ». ■

(Sources: [Mediapart](#), 04.01.2019 & [Conspiracy Watch](#), 27.06.2019 & [Wikipedia](#))

VACCINATION

Suppression des exemptions religieuses à la vaccination ■ États-Unis

■ Confronté depuis plusieurs mois à une importante épidémie de rougeole, les deux chambres du Parlement de l'Etat de New-York ont voté la suppression des exemptions religieuses qui permettaient aux parents de contourner les obligations de vaccination dans les écoles.

La rougeole est apparue à New York dans des quartiers à forte population juive orthodoxe. La maladie est arrivée avec des personnes en provenance d'Israël. Les experts en santé publique ont alors appelé à supprimer les exemptions religieuses face au

nombre croissant de parents qui invoquaient cette raison pour ne pas vacciner leurs enfants.

New York rejoint quelques états américains ayant déjà supprimé ces exemptions religieuses. ■

(Source : Paris Match, 14.06.2019)

Lire sur le site de l'UNADFI, *Une nouvelle épidémie de rougeole* : <https://www.unadfi.org/groupe-et-mouvances/une-nouvelle-epidemie-de-rougeole/>

Lire sur le site de l'UNADFI, l'ensemble des articles sur les mouvements anti-vaccination : <https://www.unadfi.org/mot-clef/mouvement-anti-vaccination/>

YOGA

Cinquième journée mondiale du yoga ■ Inde

■ Instaurée sous l'impulsion du Premier ministre nationaliste indien Narendra Modi¹, la journée mondiale du yoga continue de faire rayonner l'hindouisme partout dans le monde. Cette cinquième édition est une victoire diplomatique et politique pour les ministres et les députés du Parti nationaliste hindou de Modi. En Inde le yoga est devenu un signe de ralliement patriotique.

Narendra Modi, reconduit le mois dernier après les élections législatives, s'investit personnellement dans ce projet. Il dispense des conseils sur les réseaux sociaux pour une bonne pratique du yoga. Son credo, la santé : « Je vous encourage tous à pratiquer le yoga et à inspirer les autres à faire de même », a-t-il posté sur Twitter.

Selon le commentateur politique Bshwadeep Moitra, « la journée du yoga est un l'outil parfait pour

permettre à la droite hindoue de consolider son capital politique. »

Narendra Modi a le soutien de gourous tels que Baba Ramdev, « saint homme » controversé faisant fortune entre autres grâce à la commercialisation de produits ayurvédiques². Les convergences d'intérêts entre les deux hommes sont de l'ordre du politique, du religieux et des affaires. ■

(Sources : La Croix & RFI, 21.06.2019)

1- C'est à l'initiative du premier ministre indien Narendra Modi que l'assemblée générale de l'ONU a adopté jeudi 10 décembre 2014 une résolution invitant à célébrer la journée du yoga, et à permettre ainsi de «faire connaître les bienfaits de la pratique du yoga». 177 nations se sont associées à cette initiative. Source : <https://www.journee-mondiale.com/418/journee-mondiale-du-yoga.htm>

2- Lire sur le site de l'UNADFI, *Le marketing spirituel du gourou Baba Ramdev* : <https://www.unadfi.org/groupe-et-mouvances/le-marketing-spirituel-du-gourou-baba-ramdev/>

Kundalini yoga : une mode dans le circuit de la mode ■ Internationale

■ **Le yoga kundalini a trouvé un milieu propice à son développement : les studios branchés, le monde de la mode. Ce sujet devenu récurrent prend encore davantage son essor grâce aux réseaux sociaux comme Instagram. Présentée comme ancestrale, limite folklorique, cette pratique semble davantage s'inscrire dans la nébuleuse « mystico-new age ».**

Cette pratique profite de l'engouement pour toutes les formes de yoga ; il y aurait en effet 300 millions de pratiquants dans le monde. L'Inde joue la carte touristique en proposant des « yoga retreats », les ashrams « jouant des coudes pour accueillir les Occidentaux par charters entiers ».

Il est vrai que les vertus attribuées au yoga kundalini sont séduisantes : stimulation des systèmes d'auto-guérison, élargissement de la conscience, sagesse intérieure...

Ce yoga a été inventé à la fin des années 1960 par le Yogi Bhajan. Il est associé à l'hyperventilation menant à un état modifié de conscience. Yogi Bhajan s'est fait connaître par ses programmes de désintoxication du corps et de l'esprit avant d'atteindre la célébrité grâce à ses prestigieuses

fréquentations : stars hollywoodiennes et hommes politiques ont fait de cet ancien agent des douanes le « boss des mondes spirituels et capitalistes ». Il migre donc aux Etats-Unis pour y fonder le Sikh Dharma ou 3HO, pour le côté spirituel, et des entreprises, pour le côté capitaliste. Parmi ces entreprises, une maison d'édition d'ouvrages ésotériques (Golden Temple) ou la fabrication des tisanes Yogi Tea.

« Elle était bonne vivante, solaire. Elle est triste et maigre. Comme si elle était tombée dans une secte », s'inquiète une femme pour une amie. D'anciens adeptes racontent qu'ils étaient devenus des « hypocondriaques spirituels et physiques ». Le quotidien était régenté par le maître spirituel : « Marcher, parler, dormir, conduire, éduquer les enfants, se soigner et même les relations sexuelles qui devaient être pratiquées d'une certaine manière » à moins d'en subir les conséquences.

Les adeptes du yoga kundalini peuvent changer de nom de baptême, il leur arrive même de tourner le dos à leurs anciennes vies au point d'inquiéter leur entourage... ■

(Source : Julie Rambal, *Le Temps*, 19.06.2019)

À savoir

Que sait-on de 3HO ou Sikh Dharma

International Sikh Dharma également connue sous le nom de Dharma Sikh ou 3HO (3H=Healthy-sain- + Happy –heureux- Holy –sacré + organisation) est une organisation américaine fondée en 1970 par Harbhajan Singh Khalsa , également appelé « Yogi Bhajan ».

Ses adeptes, principalement des américains, sont communément appelés Fraternité Sikh Dharma. 3HO, est le nom de la branche éducative du mouvement.

L'enseignement de Yogi Bhajan met l'accent sur la joie de vivre que l'on obtient par des moyens et des valeurs simples : le travail honnête, l'estime de soi et la fraternité, la pratique du chant, de la méditation et du yoga et plus particulièrement le yoga Kundalini.

En France, 3HO s'abrite dans une propriété nommée «La Fontaine» située dans les Hautes-Alpes près de Barret-sur-Méouge.

Dons & Abonnements



Je soutiens l'UNADFI en faisant un don

40 € 60 € 75 € 150 € Autre :€

A la réception des dons, l'UNADFI, association reconnue d'utilité publique par décret du 30 avril 1996, vous délivre un reçu fiscal conformément aux articles 200 et 238 bis du Code général des impôts.

- **Particuliers** votre don permet une **réduction d'impôt de 66 %** dans la limite de 20 % du revenu imposable.
- **Entreprises** votre don permet une **réduction d'impôt de 60%** dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires.

Je m'abonne à la revue Bulles de l'UNADFI

Abonnement de 1 an / 4 numéros
Abonnement de 2 ans / 8 numéros

FRANCE ETRANGER

25 Euros
48 Euros

30 Euros
50 Euros

Souscription à un abonnement :€ Renouvellement d'abonnement :€

Je m'abonne et je soutiens la revue Bulles

Abonnement de 1 an / 4 numéros
Abonnement de 2 ans / 8 numéros

FRANCE ÉTRANGER

30 Euros
60 Euros

35 Euros
70 Euros

Souscription à un abonnement :€ Renouvellement d'abonnement :€

NOM - Prénom :

Adresse :

E-Mail :@.....

Ci-joint le versement de la somme de : €

Date et signature :

Sommaire
du dernier numéro de
Bulles (cliquer ici)

Versements par chèque bancaire ou mandat administratif à l'ordre de l'UNADFI.
Conformément à l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.
Seule l'UNADFI est destinataire des informations et s'engage à ne pas les transmettre.

Document à remplir et à renvoyer à : **UNADFI** - 1, rue du Tarn - 78200 Buchelay